

La Gazette en Yvelines

VALLEE DE SEINE
**L'un condamné, l'autre
relaxé : des destins différents
pour ces anciens maires**

Faits divers page 10

5,5 millions d'euros, 3 ans de travaux... La collégiale prépare sa mue

Dossier page 2

Le mercredi 21 mai, la municipalité de Poissy organisait une conférence sur l'histoire de la collégiale Notre-Dame et son programme de travaux de restauration, en présence de Maxime Faure-Pavan, architecte du patrimoine chargé du projet. L'occasion de faire le point sur la cure de jeunesse dont va bénéficier l'édifice emblématique du centre-ville pisciacais.



Actu page 4

YVELINES
**Réduction
des agents de
maintenance
des collèges :
les syndicats
vent debout**

■ **VAUX-SUR-SEINE**
Les parents d'élèves s'insurgent contre le manque de remplaçants Page 4

■ **POISSY**
Le pont-rail de l'avenue Lefebvre a été démolit Page 5

■ **ORGEVAL**
Le magasin Action a accueilli ses premiers clients Page 8

■ **TRIEL-SUR-SEINE**
La Mairie condamnée pour son arrêté anti-rassemblement Page 11

■ **TENNIS**
L'Open de Mantes revient du 16 juin au 5 juillet Page 12

■ **ANDRESY**
On connaît le programme de la nouvelle saison à l'Espace Julien Green Page 14

LES MUREAUX

**Scandale du FAM de
Bècheville : neuf associations
sommement la ministre d'agir**

Actu page 6

ILLUSTRATION / LES RESIDENCES YVELINES ESSONNE



Actu page 8

VALLEE DE SEINE
**Une croissance
des ménages
en mode ralenti
d'ici 2050**



Actu page 9

**CONFLANS-SAINTE-
HONORINE**
**Le Pardon
National de la
Batellerie re-
vient du 13 au
15 juin : ce qu'il
faut savoir**



**Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?**

► Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

POISSY

5,5 millions d'euros, 3 ans de travaux... La collégiale prépare sa mue

■ MAXIME MOERLAND

C'est lors d'un chantier de sécurisation, une intervention de routine menée en 2022, que les stigmates laissés par le temps sur la pierre de la collégiale Notre-Dame ont sauté aux yeux de la Ville de Poissy. Rien d'étonnant quand on sait que l'édifice religieux, situé en plein cœur de la ville, n'a pas bénéficié de travaux majeurs depuis plus d'un siècle. Le diagnostic était sans appel : infiltrations d'eau, colonisation végétale, affaiblissement de la structure... Autant de désordres qui ont convaincu la Mairie de lancer, enfin, une campagne de restauration ambitieuse.

« Le cycle d'une restauration, c'est 100 ans. Là, on a un peu tiré sur la corde, ce qui fait qu'on a des problématiques importantes », observe Maxime Faure-Pavan. Diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, il est architecte du patrimoine depuis 10 ans au sein de l'agence Lympia, qui a été choisie pour piloter le coup de neuf dont va bénéficier l'édifice.

que Robert II le Pieux fait édifier l'église d'origine, sur les bases d'un ancien lieu de culte mérovingien. Elle sera très rapidement reconstruite afin de l'agrandir, en raison de l'expansion grandissante de la ville à l'époque, avant de prendre une nouvelle dimension après le baptême de Saint-Louis (Louis IX), le 25 avril 1214 en ses murs. « Il va ainsi garder un attachement important à cette collégiale, ce qui va permettre un entretien important de l'édifice », raconte Maxime Faure-Pavan.

Son histoire sera ensuite mouvementée, entre les incendies et destructions provoqués par la guerre de Cent Ans (1337-1453) et le siège mené par les Huguenots en 1567. Les reconstructions de l'époque effacent peu à peu son héritage du XII^{ème} siècle, et en font un curieux mélange de styles. Ce que tentera de corriger Viollet-le-Duc, chargé en 1844 de la restauration de la collégiale Notre-Dame. Une restauration qui, lors

et l'origine de tous les désordres, c'est la gestion des eaux de pluie », observe Maxime Faure-Pavan. Pour remédier à la fragilisation de la structure, le chantier prévoit « la restauration des couvertures et charpentes », « la reprise des arcs-boutants et pinacles », ainsi que « l'habillage en plomb des collatéraux, et des couvertures en ardoise et pierre ». « La restauration des parements sud, des façades de la sacristie et du chœur ainsi que le nettoyage des élévations nord des chapelles de la nef sont également programmés » ajoute la Ville de Poissy, tout comme la restitution d'une porte du côté nord de l'édifice, afin d'améliorer la sécurité en cas d'évacuation d'urgence. Si Maxime Faure-Pavan assure que l'objectif est de « conserver l'existant au maximum », la collégiale Notre-Dame devrait tout de même se montrer sous un nouveau jour avec une vaste campagne de peinture et le retour de ses couleurs d'origine.

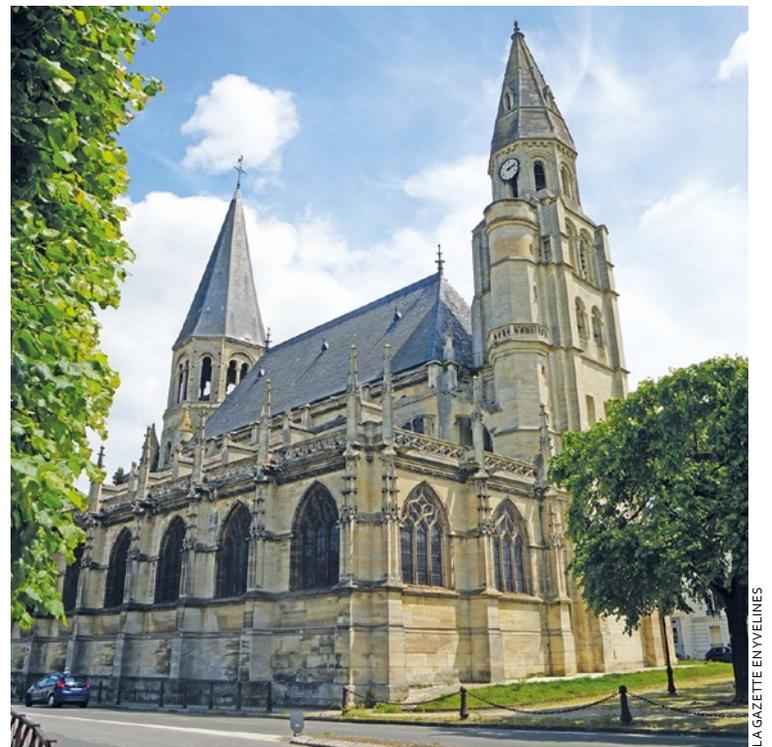
La campagne de restauration sera effectuée en deux phases distinctes d'un an et demi chacune, avec un premier coup de pioche espéré au début de l'année 2026. « Ce mois-ci a été déposée la demande d'autorisation de travaux sur monument historique, une étape importante, souligne l'architecte. On a six mois d'instruction, donc ça va nous permettre de consulter les entreprises avant le lancement du chantier ».

Un chantier ouvert aux regards

Si la collégiale va bien être en travaux jusqu'en 2029, cela ne veut pas dire qu'elle ne sera pas accessible. Les participants à la conférence du mercredi 21 mai, qui a permis de présenter les détails du chantier qui s'annonce, ont pu en être assurés : en dehors des demi-journées de pose et de retrait des échafaudages, les Pisciacais et Pisciacais pourront pénétrer dans l'édifice pendant toute la durée de sa restauration. Les travaux seront même interrompus pendant les offices et les funérailles.

L'accessibilité sera même poussée à son paroxysme : la volonté de la Ville et de l'agence d'architectes

Le mercredi 21 mai, la municipalité de Poissy organisait une conférence sur l'histoire de la collégiale Notre-Dame et son programme de travaux de restauration, en présence de Maxime Faure-Pavan, architecte du patrimoine chargé du projet. L'occasion de faire le point sur la cure de jouvence dont va bénéficier l'édifice emblématique du centre-ville pisciacais.



La collégiale Notre-Dame de Poissy fait partie des quatre églises médiévales les plus importantes des Yvelines.

est d'ouvrir au maximum le chantier aux regards des habitants. Les passants pourront, par exemple, observer les tailleurs de pierre quand ils seront à l'œuvre, tandis que les élèves de la commune auront droit à des visites du chantier dans le cadre scolaire, pour en savoir plus sur les spécificités de chaque corps de métier. « C'est l'un des enjeux les plus importants, insiste Maxime Faure-Pavan. Quand on parle de patrimoine aujourd'hui, tout le monde est convaincu qu'il faut restaurer. Mais quand on présente la somme de ces restaurations, tout le monde est paniqué. Donc l'objectif, c'est d'intéresser les gens au patrimoine, à ces métiers passionnants qui ont énormément de choses à raconter ».

L'histoire de la collégiale Notre-Dame sera également contée, dans les prochains mois, à travers une programmation culturelle qui va accompagner la campagne de res-

tauration. D'ailleurs, celle-ci a déjà commencé ces dernières semaines avec deux conférences de l'association Sauvegarde et Animation du Patrimoine Sacré (SAPS), d'abord sur la statue de Jean-Baptiste, puis sur les motifs et œuvres de la collégiale inspirés par la nature. Le 3 juillet, une promenade plongera les habitants dans le Poissy médiéval, tandis que le lendemain, un concert d'orgue à 4 mains mettra en valeur les répertoires de Berlioz, Strauss ou Bizet. Mais le rendez-vous à noter dans votre calendrier est bien celui du 10 octobre prochain : l'ensemble vocal les Métaboles proposera un concert choral exceptionnel à l'occasion des 150 ans de la naissance de Maurice Ravel. « On fera en sorte que les artistes prennent en compte le chantier et l'évolution du site dans leurs spectacles, et peut-être créer à partir de ça », glisse Anthony Chenu, directeur de la Culture à la Ville de Poissy. ■



Lors de la conférence organisée le mercredi 21 mai, l'architecte du patrimoine Maxime Faure-Pavan a guidé les participants dans la collégiale pour leur donner les détails de la tâche qui l'attend.

Parmi leurs réalisations, qui ont lieu essentiellement dans le quart nord-ouest du pays, on compte quelques beaux morceaux, comme la restauration du dôme du Panthéon, à Paris, de la cathédrale de Bayeux, de l'église Saint-Pierre de Caen... et même de l'Ambassade de France à Belgrade, en Serbie.

Plus de 1000 ans d'histoire

La particularité du monument pisciacais réside dans son histoire complexe, dûe non seulement à son âge avancé mais aussi à son style composite. C'est en 1016

de sa deuxième phase de 1861 à 1869, a tout d'une totale remise à neuf. « Je défends beaucoup Viollet-le-Duc car c'est lui qui a inventé mon métier, s'amuse l'architecte du patrimoine. Mais sa volonté de mettre en avant l'édifice du XII^{ème}, en effectuant de grosses modifications, va être particulièrement critiquée. Mais il n'avait pas le choix, vu à quel point il était au bord de l'effondrement ».

Une autre campagne de restauration sera menée à la fin du XIX^{ème} siècle. Mais depuis, aucune intervention majeure n'a été menée, d'où l'importance de s'y atteler aujourd'hui. « Le premier problème

Près de 30 000 euros récoltés

Afin de financer cette ambitieuse campagne de restauration, soutenue notamment par les financeurs publics que sont le Département des Yvelines, la Région Île-de-France mais aussi l'État, une collecte de dons est organisée par la Fondation du Patrimoine afin de permettre aux entreprises et aux particuliers d'apporter, eux aussi, leur pierre à l'édifice. Lancée en décembre 2024, elle a déjà permis de récolter près de 30 000 euros. Pour participer, il suffit de se rendre sur le site fondation-patrimoine.org.



DITES LOUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

YVELINES

Réduction des agents de maintenance des collèges : les syndicats vent debout

Dans sa politique d'économie, le Département envisagerait de supprimer un tiers des agents de maintenance des collèges yvelinois. Une décision qui provoque un tollé auprès de plusieurs organisations syndicales.

AURELIEN BAYARD

Depuis l'année 2024, le Département cherche à faire des économies partout où il peut. Il avait notamment ralenti au niveau des constructions et des rénovations des établissements scolaires. « Nous allons en retravailler certains pour qu'ils correspondent plus à nos besoins et d'autres seront livrés après la fin de la mandature » avait alors déclaré Cécile Dumoulin, vice-présidente en charge des collèges et du numérique scolaire au sein de l'instance départementale. Et d'autres mesures s'ajoutaient comme l'arrêt des subventions pour les bus scolaires sauf pour les collégiens boursiers.

Malgré cela, le Conseil Départemental des Yvelines envisagerait de supprimer des moyens humains dédiés à l'entretien, la maintenance et la sécurité des collèges dont il a la charge. Si actuellement les agents sont au nombre de 117

pour 114 établissements scolaires, leur nombre pourrait passer à 85. Conséquence toutdesuitesque, plusieurs organisations syndicales, de la CGT du Conseil départemental des Yvelines à la FCPE 78 en passant par la FSU se sont indignés et ont créé une pétition en ligne contre cet éventuel coup de rabot.

« Depuis l'an dernier, nous avons déjà remarqué des réductions sur les EVARS (initiation à l'éducation affective, Ndlr) et du rabotage des financements dans les projets scolaires » note Mikaël Tane, vice-président départementale de la FCPE 78. Lui, comme ses confrères de la FSU s'inquiètent des répercussions comme la sécurité des bâtiments. « Ce sont des personnes qui sont attentives à la vie des élèves et des établissements, ils savent où des fissures peuvent se créer, ils débloquent les portails, débouchent les toilettes » énumère le syndicaliste. Autre ques-



La pétition en ligne contre la réduction des agents de maintenance dans les collèges a engendré plus de 1000 signatures.

tion qui reste en suspens : « Que se passe-t-il s'il y en a un de malade ? Il n'y aura plus qu'un agent pour trois établissements. » Par ailleurs, Mikaël Tane évoque la taille du département en prenant exemple avec les Hauts-de-Seine. « Notre territoire est sept fois plus grands et il y a des zones plus denses comme Vélizy où cela peut être bouché » analyse-t-il.

De leurs côtés, les syndicats ont également des idées pour réaliser des économies et incriminent notamment C'midy, la société d'économie mixte à opération unique en charge de la restauration dans les collèges. Dans un communiqué, ils la qualifient de « non-sens économique » avec la redistribution de 1,4 millions de dividendes aux actionnaires privés et constatent une « dégradation de la qualité des repas et des grammages ».

Le Département a récemment annoncé des repas à quatre composantes au lieu de de cinq, arguant une « réduction des déchets ».

Le Conseil départemental a indiqué qu'une première réunion aura lieu le 10 juin avec les syndicats : « Le but est d'être plus efficace afin de garantir plus de sécurité, avec une meilleure répartition des compétences entre les agents. » À la fin des négociations, une garantie d'engagement de service sera signée avec des délais d'intervention bien définis. Enfin, cette réforme sera progressive, appliquée au fur et à mesure des rentrées scolaires comprises entre 2025 et 2029. L'instance présidée par Pierre Bédier se veut rassurante : il y aura un retour d'expérience chaque année et 15 collèges isolés garderont un agent dédié. ■

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

La Ville labellisée Cités éducatives

Le 21 mai, les ministres Élisabeth Borne et Juliette Méadel ont annoncé la labellisation, pour la période 2025-2027, de 40 nouvelles Cités éducatives. Carrières-sous-Poissy en fait désormais partie.

9 communes dans les Yvelines bénéficiaient jusqu'à présent du dispositif Cités éducatives. Carrières-sous-Poissy est devenue la dixième le 21 mai dernier. En effet, Elisabeth Borne, ministre de l'Éducation, et Juliette Méadel, ministre déléguée chargée de la Ville, ont annoncé une salve de nouvelles labellisations pour la période 2025-2027 et la commune carriéroise en fait donc partie. Les Cités éducatives ont pour objectif de favoriser la réussite scolaire et l'égalité des chances pour les jeunes habitants des quartiers prioritaires de 0 à 25 ans en mettant en relation l'État, les collectivités territoriales et les partenaires locaux. « Avec une population particulièrement jeune, la part des moins de 30 ans représente 43 % de la population carriéroise ; l'éducation et la réussite scolaire et professionnelle sont au cœur des priorités municipales » a indiqué un Eddie Ait, l'édile local, particulièrement fier. ■

EN BREF

VAUX-SUR-SEINE

Les parents d'élèves s'insurgent contre le manque de remplaçants

Les parents d'élèves de l'école primaire Marie-Curie de Vaux-sur-Seine organisait un rassemblement citoyen le 27 mai contre le manque de professeurs remplaçants dans la commune. Une des classes de CE1 a notamment raté presque 40 jours de cours.

Parents, enfants et élus de Vaux-sur-Seine, tous étaient rassemblés le 27 mai au niveau de la bibliothèque de la commune pour manifester leur ras-le-bol contre le manque de remplacement des professeurs dans les

écoles élémentaires et maternelles de la ville. Mais c'est surtout la première citée qui en a fait les frais. « La classe de CE1 a cumulé 39 jours d'absence au 6 juin » détaille Claire Dubois, représentante des parents d'élèves

de l'école Marie-Curie. Lorsque l'institutrice n'était pas là, les enfants se retrouvaient soit à la maison, soit redispachés dans les autres classes. « Sachant que nous sommes sur une moyenne de 27 élèves par classe, là ils pouvaient être 32 avec certains assis par terre » se désole Claire Dubois.

La quarantaine de personnes présente ne remettait pas en cause les motifs d'absence, « ce sont des humains comme les autres », elles ont juste la sensation d'être lâchées alors que le président de la République promettait il n'y a pas si longtemps un professeur derrière chaque classe. « On envoie des mails à l'inspectrice qui nous répond que la continuité pédagogique reste assurée » s'indigne la représentante des parents d'élèves. Ce qui n'est pas du tout l'avis de Thaelma, maman de deux enfants dont une présente dans la classe de CE1 problématique : « elle n'a pas fait le passé composé et maîtrise mal les soustractions ». Chacun espérait donc que cette grogne puisse faire réagir le rectorat. « On a vu que dans d'autres villes, cela marchait... » conclue la maman. ■

YVELINES

Les jeunes de la Maison de l'Enfance chantent à l'Assemblée

Lors de la journée nationale de la Résistance le 27 mai, les jeunes de la Maison de l'Enfance des Yvelines étaient conviés à l'Assemblée nationale. Ils ont pu participer à la chorale avec la Garde Républicaine.

Depuis 2013, tous les 27 mai sont consacrés aux femmes et aux hommes qui se sont battus contre l'occupant allemand durant la Seconde Guerre mondiale. Cette date correspond à la toute première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR) en 1943. Dans la Vallée de Seine, quelques Villes organisaient des commémorations comme Poissy où plusieurs élus comme la maire Sandrine Berno dos Santos ou le député Karl Olive se sont recueillis sur la stèle Jean-Moulin.

À Paris, l'Assemblée nationale a également tenu à marquer le coup. Les jeunes de la Maison

de l'Enfance des Yvelines ont été invités et ceux-ci ont même pu se joindre à la Garde Républicaine lors de la chorale. Ils ont aussi chanté leur propre composition, « Héros, Héros, Héroïnes » rédigée lors des ateliers d'écritures menés par l'ensemble Jubileo. Pierre Bédier, le président du Département les a accompagnés. ■



Les parents d'élèves des écoles de Vaux-sur-Seine s'inquiètent du futur de leurs enfants.



Les jeunes de la Maison de l'Enfance ont pu chanter leur composition « Héros, Héros, Héroïnes ».

YVELINES

La RATP durcit ses amendes

À partir du 2 juin, les usagers fraudeurs seront plus sévèrement réprimandés, même ceux qui auraient un titre de transport non validé.

Après plusieurs années sans y toucher, la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) a décidé de faire évoluer le tarif de ses amendes : les contrevenants seront davantage touchés au portefeuille. La RATP espère donc les forcer à passer à la caisse, évaluant la fraude à plusieurs millions d'euros chaque année.

Parmi les plus notables, citons celle interdisant de fumer ou vaper dans un transport en commun. Auparavant à 68 euros, elle passe désormais à 135 euros. Autre choix qui pourrait faire jaser : augmenter de 200 % l'amende de non-validation d'un titre de transport. Elle est dorénavant passible de 15 euros au lieu de 5. Et attention, en cas de non-paiement sur place, l'amende passe à 65 euros. Enfin, pour ceux qui n'ont aucun ticket, la contravention sera de 70 euros. La grille tarifaire est à retrouver sur le site de la RATP. ■



■ EN IMAGE

POISSY

Le pont-rail de l'avenue Lefebvre a été démoli

Il n'y avait qu'à voir le nombre de Pisciacaises et Pisciacais présents sur l'avenue Fernand Lefebvre, à guetter le ballet des pelleteuses malgré la chaleur torride, pour comprendre l'importance du chantier : dans le cadre des travaux préparatoires à l'arrivée du tram 13, le pont-rail au-dessus de l'avenue a été démoli le jeudi 29 mai dernier, pendant une vaste opération qui aura duré jusqu'à la fin du week-end. De nombreux habitants n'ont d'ailleurs pas manqué de montrer leur déception de voir disparaître ce morceau de l'histoire ferroviaire de la ville. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Le comité des fêtes fait sa brocante

Le dimanche 22 juin se tiendra la traditionnelle brocante du comité des fêtes de Chanteloup-les-Vignes, toute la journée au parc Champeau.

Avis aux chineurs et amateurs de bonnes affaires : le dimanche 22 juin, le parc Champeau accueillera une grande brocante organisée par le Comité des fêtes de Chanteloup-les-Vignes. De 6h à 17h, les allées du parc se transformeront en véritable caverne d'Ali Baba, avec meubles anciens, vêtements, jouets, livres ou encore appareils ménagers à dénicher.

Dans une ambiance chaleureuse et familiale, les visiteurs pourront également faire une pause gourmande grâce à la buvette et au stand de restauration. Quant aux inscriptions pour les exposants, elles sont ouvertes jusqu'à ce vendredi 6 juin. Les dossiers sont disponibles en mairie, chez les commerçants de la ville, ou en ligne sur le site de la municipalité (chanteloup-les-vignes.fr). Des mesures spécifiques de stationnement seront mises en place pour faciliter l'accès à l'événement. ■



SOTREMA

Déchetterie Pro & Particulier



Votre partenaire du quotidien

LES MUREAUX

Scandale du FAM de Bècheville : neuf associations somment la ministre d'agir

Plusieurs associations venant en aide aux personnes ayant des troubles du spectre autistique ont écrit notamment à Christine Vautrin, la ministre de la Santé, afin de solutionner les problèmes survenus au FAM de Bècheville.

■ AURELIEN BAYARD

Cela devait être un conte de fée, finalement cela se transforme en cauchemar. Quand le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) de Bècheville avait ouvert ses portes en septembre 2021, il devait solutionner le problème des familles partant en Belgique pour que leurs enfants souffrant de troubles psychiques sévères (principalement de schizophrénie) ou de troubles autistiques importants soient hébergés. Cependant, un des nos articles rédigés en juin 2024 puis une enquête du *Parisien* en avril dernier tendent à démontrer que rien n'a été résolu, pire encore.

L'article de nos confrères a provoqué le courroux de neuf associations venant en aide à ces personnes - dont Autisme France - qui ont donc envoyé un courrier à douze destinataires, plus éminents les uns que les autres. On peut noter par exemple le président du Département Pierre Bédier, celui de l'ARS (Agence régionale de Santé) Île-

de-France Denis Robin et Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles de France. « *Les dérives maltraitantes inadmissibles du Foyer d'accueil médicalisé de Bècheville ne sont malheureusement pour nous que le triste constat d'un drame annoncé. Depuis la conception même de ce projet jusqu'à son ouverture et en passant par le cadre de l'appel à projet, nous n'avons cessé de dénoncer son caractère « hors sol », irresponsable, indigne* » ont-ils rappelé. En effet, ils ju-

geaient l'établissement trop grand, trop peu inclusif et « *trop éloigné des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS et de la Convention des Droits de Personnes Handicapées de l'ONU* ». Les associations remettent en cause l'État et les conseillers départementaux pour avoir maintenu le chantier malgré leurs mises en garde ainsi que celles de nombreux professionnels. Ils demandent donc pour le FAM de Bècheville qu'il soit « *redimensionné ou éclaté en 3 ou 4 établissements à taille humaine* » et qu'un plan d'urgence immédiat pour « *renforcer et stabiliser l'accompagnement des personnes accueillies* » soit mis en place. Par ailleurs, un rapport de l'ARS est en cours de rédaction. ■



Les associations ont également demandé à la ministre « *des lieux de vie dignes et bienveillants, concertés et choisis avec les associations de personnes autistes et de familles* ».

■ EN BREF

ACHERES

Un petit pont de bois pour nourrir les poissons

Les équipes techniques de la Ville ont installé un pont de bois au-dessus d'un bassin jouxtant l'école Joliot-Curie le 27 mai. Les enfants vont pouvoir en profiter pour nourrir les poissons.



Le petit pont de bois a été réalisé par les services techniques de la Ville.

Certifié made in Achères. Une charmante construction a fait son apparition dans la ville : un petit pont de bois. Il est l'œuvre des services techniques de la commune et a été installé le 27 mai au-dessus d'un bassin se trouvant côté avenue de Poissy. Ainsi, les enfants de l'école élémentaire Joliot-Curie pourront désormais passer dessus et surtout donner à manger aux poissons présents dans le point d'eau.

Ils seront complètement en sécurité puisque les deux rambarde sont conçues de telle manière à ne laisser aucun enfant passer à travers. Pour rappel, les poissons ne mangent pas de pain car leur système digestif n'est pas apte à le digérer. En revanche, suivant les saisons, leur nourriture doit être équilibrée, composée de protéines, de lipides, de glucides. Les légumes surgelés peuvent convenir par exemple. ■

■ EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Brigade motorisée, nouvelles caméras... La Ville investit dans la sécurité

En plus de la création d'une brigade motorisée au mois de mai dernier, la municipalité de Conflans-Sainte-Honorine a installé pas moins de cinq nouvelles caméras de vidéosurveillance au sein de la commune.

« *L'objectif est d'assurer une sécurité durable, fondée à la fois sur la proximité et la fermeté à l'égard de celles et ceux qui troublent l'ordre public* ». C'est dans le magazine municipal que le maire de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse (Horizons), s'est félicité de la création d'une brigade motorisée composée de deux agents municipaux formés pour l'occasion. Parmi leurs missions, la Ville souligne le « *respect du code de la route* », la « *sécurisation des abords des écoles et lieux publics* » ou encore la « *lutte contre les rodéos sauvages* ». « *De nouveaux agents rejoindront*

la police municipale prochainement, pour encore plus de présence », ajoute la Mairie.

Ces investissements s'ajoutent à ceux précédemment consentis pour la création de deux brigades canines, en 2022, et plus récemment pour l'installation de nouvelles caméras de vidéo-surveillance, portant leur nombre à 33 en 2025. ■



Le maire souhaite « *renforcer la capacité d'intervention et la présence de la police municipale sur le terrain* ».

■ INDISCRETS

« *KO, reviens !* » C'est le cri du cœur partagé par les plus de 300 Pisciacaises et Pisciacais signataires de la tribune publiée en ligne par un collectif de citoyens nommé « *L'appel des 100* ». Celui-ci milite pour le retour de l'ancien maire, à maintenant dix mois des prochaines élections municipales, en dressant un portrait peu élogieux d'une « *ville qui se dégrade en silence* », selon ses signataires. « *La ville est sale, le commerce s'effondre, la mixité sociale est négligée* », peut-on lire dans la tribune, qui s'adresse directement au député de la 12^{ème} circonscription.

« *Tu ne peux pas avoir d'état d'âme quand notre maison se détériore de jour en jour*, peut-on lire dans la missive. En 2026, oublie la députation, reviens à la mairie, tu le dois aux Pisciacais qui t'ont fait confiance et qui aux différentes séquences électorales et qui t'ont réélu comme maire avec 75 % ». Un appel auquel n'a pas souhaité répondre l'élu... pour l'instant. ■

Nouvel épisode dans la saga Stellantis, à Poissy. Le 28 mai dernier, des représentants du syndicat Force Ouvrière ont rencontré la présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse, et le député de la 12^{ème} circonscription des Yvelines Karl Olive, afin d'échanger concrètement sur l'avenir de l'usine pisciacaise et, évidemment, du projet de stade du Paris-Saint-Germain, évoqué pour s'installer dans la cité Saint-Louis.

Une rencontre à l'issue de laquelle les représentants syndicaux ont pu être rassurés sur une chose : la volonté des pouvoirs publics n'est pas de chasser l'usine automobile pour accueillir l'arène du club de la capitale, mais plutôt de faire cohabiter les deux sur l'emprise totale de 170 hectares, si le PSG venait bien à s'installer à Poissy. Mais bien que les discussions aient été officialisées, rien n'est encore acté. ■

Lors des heures qui ont suivi la victoire du Paris-Saint-Germain face à l'Inter Milan en finale de la Ligue des Champions, la rédaction de *La Gazette* s'attendait à recevoir des signalements de dégradations comme cela a pu être le cas du côté de la capitale. Finalement, que nenni : aucun incident majeur n'est à signaler après ce week-end de célébrations. Ce n'est pas pour autant que les forces de l'ordre n'ont pas réalisé quelques belles prises.

Comme à la gare de Montigny-Bretonneux, par exemple, où 3 individus ont été interpellés avec des mortiers. Dans le même temps, deux individus ont été interceptés par des agents de police à hauteur de l'avenue de Saint-Cloud, à Versailles, alors qu'ils étaient en scooter en direction de Paris. Dans leur sac à dos ? Une trentaine d'artifices. Tandis qu'à Sartrouville, c'est dans un fast-food que les forces de l'ordre ont mis la main sur trois mortiers d'artifices après avoir contrôlé plusieurs individus. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Un nouvel espace pour le bien-être des familles à l'hôpital

Le fonds de dotation Helebor et le CHFQ ont profité de la pose de la première pierre du futur Espace familles, le lundi 26 mai, pour inaugurer un jardin thérapeutique et une aire de jeu inclusive, à destination des patients et de leur famille.



Le service de pédiatrie prend en charge les enfants de 0 à 17 ans atteints de pathologies aiguës et chroniques (drépanocytose, diabète, asthme, cancers...).

Le Centre Hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie a célébré la pose de la première pierre de l'Espace familles, une future véranda d'accueil qui prendra place en face du service de pédiatrie. Une étape symbolique dans un projet intergénérationnel inédit, qui associe également un jardin thérapeutique et une aire de jeux inclusive.

Née en 2021 de la rencontre entre Helebor, fonds de dotation qui crée et développe des projets en soins palliatifs, et la cheffe du service de pédiatrie, la Dr Pellegrino, cette initiative transforme des espaces verts inutilisés en lieux de vie partagés.

Depuis 2022, les enfants hospitalisés profitent d'une aire de jeux adaptée, accessible aux fauteuils roulants. En 2023, un jardin sensoriel a été créé pour les résidents de l'Ehpad voisin, favorisant les liens avec les jeunes patients. L'espace familles, dont l'inauguration est prévue en 2025, offrira un cadre chaleureux et apaisant aux proches, loin du stress de l'hôpital avec un salon de détente, une terrasse aménagée, des bulles pour des séances de bien-être et d'art-thérapie ou encore un salon des associations « pour se ressourcer, maintenir les liens, contribuer à réduire le stress et l'anxiété liés à l'hospitalisation », précise l'hôpital. ■

MANTES-LA-VILLE

Un nouveau grand gagnant au Quinté +

Le 18 mai, un parieur PMU a misé 2 euros et a remporté la belle somme de 130360 euros au Quinté+ dans le bar tabac-presse « Le Batavia » à Mantes-la-Ville.

Il rejoint le parieur du 20 avril dernier de Gargenville. Le 18 mai, une personne a validé son pari Quinté+ dans le tabac-presse « Le Batavia », situé à Mantes-la-Ville. En misant deux euros, elle a remporté 130360 euros.

Le propriétaire de l'établissement où le pari gagnant a été joué a confié aux équipes du PMU que ce n'était pas la première fois que cela arrivait : « Cela fait plus de 8 ans que je détiens Le Batavia et j'en ai déjà eu un il y a quelques années ! Le gagnant n'est pas venu réclamer son gain et je n'ai aucune idée de son identité. » Cependant, il avait tout de même laissé le chèque factice bien en évidence dans la devanture de l'enseigne.

Le propriétaire espère donc qu'avec cette annonce, de nouveaux clients viendront parier, misant sur la bonne étoile du « Batavia »... et sur leur argent. ■

LIMAY

250 kilos de bouteilles en plastique échouées dans la Seine

Au cours d'une de ses opérations de nettoyage le 11 mai sur les berges de Seine, l'association Un Mantois plus propre est tombée sur plusieurs milliers de bouteilles compressées, d'un poids total d'environ 250kg.



La « balle » ferait environ 250 kg, contenant 8 300 bouteilles plastiques environ.

Découverte improbable le 11 mai. Alors que l'association Un Mantois plus propre réalisait une de ses actions de nettoyage de la Seine aux abords de Limay, elle est tombée sur plusieurs milliers de bouteilles compressées à destination de l'usine France Plastique recyclage (FPR) pour être traitées. Afin de ramener sa prise du jour d'un poids d'environ 250 kg, l'association a été aidée par le club de voile de Mantes-la-Jolie.

Un Mantois plus propre a ensuite essayé de découvrir d'où pouvaient provenir toutes ces bouteilles agglomérées. D'après France Plastique recyclage, elles seraient tombées d'une péniche sans apporter plus de précision. FPR est venue ensuite récupérer la balle de plastique. Ce n'est pas la première prise cocasse réalisée par cette association. En début de mois, elle avait notamment mis la main sur une sainte Bible. ■

VILLA GABRIELLE A MANTES-LA-JOLIE – 16 LOGEMENTS

Du Studio au 5P Duplex

A partir de 167 500 euros TTC*



Crédits visuels : DLM Architectes (Architectes) et Sullivan Fouquay (graphiste)

Image à caractère d'ambiance non contractuelle

LIVRAISON T4 2026 – LANCEMENT COMMERCIAL

Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles



YVELINES

Une croissance des ménages en mode ralenti d'ici 2050

Selon une étude publiée le mardi 27 mai par l'INSEE, le nombre de ménages yvelinois augmenterait entre 2018 et 2050 à un rythme deux fois plus faible qu'entre 2008 et 2018.

■ MAXIME MOERLAND

Le nombre de ménages dans les Yvelines continuera d'augmenter d'ici 2050... mais bien plus lentement qu'auparavant. C'est ce que révèlent les dernières projections de l'Insee : le département gagnerait en moyenne 2 100 foyers par an, soit +3,5 % chaque année entre 2018 et 2050. À titre de comparaison, entre 2008 et 2018, ce rythme était deux fois plus élevé, avec +7,1 %. Autrement dit, la dynamique ralentit nettement.

Ce coup de frein est d'autant plus marquant que les Yvelines deviennent le département francilien hors Paris où l'augmentation du nombre de ménages serait la plus faible en valeur absolue. Pourquoi ? Parce que la croissance de la population y est plus modérée qu'ailleurs (+1,4 % par an, contre +2 % à +3 % dans d'autres départements franciliens comme la Seine-et-Marne ou l'Essonne), et qu'elle est désormais tirée au-

tant par le vieillissement que par l'arrivée de nouveaux habitants.

Concrètement, ce sont les changements dans les modes de vie qui transforment la carte des foyers : les personnes seules seront plus nombreuses (+4 points), les couples un peu moins présents (-3 points), tandis que la part des familles monoparentales restera stable. Résultat : la taille moyenne des ménages diminue, passant de 2,41 personnes par foyer en 2018 à 2,26 en 2050.

Ce phénomène touche l'ensemble de l'Île-de-France, mais il est particulièrement visible dans les Yvelines.

Et il n'est pas sans conséquence : même si la population ne bondit pas, plus de foyers signifie plus de logements nécessaires, souvent plus petits, plus diversifiés. Cela interroge aussi sur l'organisation des transports, des écoles ou encore des services de santé.

En clair, les Yvelines ne connaissent pas une explosion démographique, mais plutôt une transformation en profondeur de la structure des foyers. Et cela mérite autant d'attention, car les défis à relever, en termes de logement ou d'urbanisme n'en seront pas moins importants. ■



ILLUSTRATION / LES RESIDENCES YVELINES ESSONNE
Contrairement aux autres départements de la région, Paris serait le seul à connaître une diminution du nombre de ménages chaque année entre 2018 et 2050.

■ EN BREF

ORGEVAL

Le magasin Action a accueilli ses premiers clients

La célèbre enseigne discount, qui a ouvert ses portes le jeudi 29 mai dernier, a pris ses quartiers au niveau de la route de Quarante Sous à Orgeval.



La police était sur place le jour de l'ouverture, afin de veiller à ce que tout se passe au mieux.

Après Flins-sur-Seine, Mantes-la-Jolie, Achères ou encore Les Mureaux, c'est au tour de la commune d'Orgeval d'accueillir un magasin Action. C'est la semaine dernière, le jeudi 29 mai au matin pour être précis, que ce nouveau lieu de la Vallée de Seine dédié au hard-discount a accueilli ses tout premiers

clients. Choisir un jour férié pour ouvrir la nouvelle boutique semblait être une bonne idée, au vu des nombreux curieux qui se sont déplacés pour faire des emplettes. Le magasin, situé au 589 avenue Pasteur et accessible via la Route des Quarante Sous, est ouvert du lundi au dimanche de 8 h 30 à 20 h. ■

■ EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

L'ambassadrice du Maroc rend visite à la diaspora locale

Samira Sitail, ambassadrice du Royaume du Maroc auprès de la République française, s'est déplacée le 27 mai à Carrières-sous-Poissy. Elle en a profité pour rendre visite à diverses associations de la ville.

Une visite sous le signe de l'amitié franco-marocaine. Carrières-sous-Poissy a accueilli l'ambassadrice

du Royaume en France, Samira Sitail le 27 mai dernier. Sa visite a commencé au pôle multiservice

Michel-Colucci pour une présentation des services rendus à la population et un échange avec les bénéficiaires de la Maison Bleue et des Ateliers sociolinguistiques (ASL). Puis une rencontre était organisée avec les représentants de l'Association Franco-Marocaine des Amis du Moyen Atlas.

Remise de médailles à la mosquée

Enfin, son déplacement s'est conclu par une visite de la mosquée de la commune en présence notamment de Laïla Ouakka, adjointe au maire déléguée à la vie des quartiers, à la démocratie locale et à la concertation citoyenne, de Soukaïna El Khamlich, conseillère municipale déléguée à la laïcité, aux cultes et au vivre ensemble, des représentants de l'Union des Musulmans de Carrières (UMC), et son Président Mokhtar Ferdoussi. Madame l'ambassadeur a ainsi pu remettre une médaille en l'honneur des bénévoles de la mosquée. ■

VALLEE DE SEINE

Des activités gratuites dans toutes les piscines du territoire

Les samedi 7, dimanche 15 et vendredi 20 juin, les 4 piscines communautaires proposeront des animations sans frais supplémentaires à l'occasion de la « Fête des piscines » de Grand Paris Seine et Oise.

Alors que les beaux jours pointent le bout de leur nez, 4 piscines de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont dévoilé tout un panel d'activités gratuites qui se dérouleront du 7 au 20 juin.

Ce samedi, ce sont les familles muriautines qui pourront aller piquer une tête à la piscine communautaire de Bècheville, tandis que le dimanche 15 juin, ce sera au tour de celle de Porcheville. Place, ensuite, à la piscine de Verneuil-sur-Seine et la piscine Migneaux de Poissy le 20 juin avec des structures gonflables, de l'aquagym, un atelier

secourisme ou encore des baptêmes de plongée. Si les activités seront gratuites, l'entrée dans les différentes piscines sera bel et bien payante. ■



Structures gonflables, aquagym et ateliers de secourisme sont au programme.



Le maire Eddie Ait et l'ambassadeur Samira Sitail ont tenu à rappeler que l'amitié Franco-Marocaine est « exceptionnelle à plus d'un égard et qu'il convient de la protéger ».

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le Pardon National de la Batellerie revient du 13 au 15 juin : ce qu'il faut savoir

La 66^{ème} édition de l'événement mettra en avant la culture viking pendant 3 jours de cérémonies et d'animations, les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 juin.

■ MAXIME MOERLAND

Située à la confluence de la Seine et de l'Oise, Conflans-Sainte-Honorine constituait un véritable point stratégique à l'époque médiévale. Et quel peuple représentait une vive menace sur les fleuves du nord-ouest du pays ? On vous le donne en mille : les Vikings !

Les guerriers venus du nord utilisaient notamment la Seine pour progresser à l'intérieur du royaume des Francs lors de leurs raids, entre 841 et 911. Leur menace motivait alors les moines de Gravelle, non loin du Havre, de déplacer leurs reliques de Sainte-Honorine plus loin dans les terres... jusqu'au village de Conflans. Vous l'aurez bien compris, c'est de là que vient le nom de la commune aujourd'hui.

Cette histoire liée aux Vikings est ce qui a motivé la municipalité d'en faire le thème de la 66^{ème} édition du Pardon National de la Batellerie, qui se tiendra les 13, 14 et 15 juin. De ce fait, la culture nordique s'immiscera

partout, avec pendant la journée de samedi, des bateaux vikings à visiter sur la Seine, mais aussi un de leur campement à découvrir dans le parc du château de Théméricourt.

Pour ce qui est des cérémonies chères aux Conflanaises et Conflanais, le bateau-flamme partira vers La Frette-sur-Seine (Val-d'Oise) sous les coups de 12h30 avant d'arriver avec la procession fluviale entre 14 et 15h. C'est alors que la cérémonie officielle de l'arrivée de la flamme aura lieu au parc du château

de Théméricourt, avant le départ du cortège, à 15h45, en direction du Pointil. La vasque sera ensuite allumée à 16h15 au monument aux morts de la batellerie.

Enfin, la journée de dimanche commencera comme à l'accoutumée par la bénédiction des bateaux par le Père Komabou, avant l'immersion de la couronne de Conflans depuis le bateau Le Sisyphe. La messe de la batellerie sera alors célébrée à 10h30. Si vous souhaitez en savoir plus, le programme complet est à retrouver sur le site conflans-sainte-honorine.fr. Pour rappel, le stationnement sera gratuit au parc-relais Fin d'Oise pendant toute la durée du week-end. ■



Le ballet de la procession fluviale sera à suivre le samedi 14 juin en début d'après-midi.

■ EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Des balades commentées et gratuites sur la Seine

3 croisières sont proposées ce samedi 7 juin entre 10 h 30 et 16 h, entre navigation, découverte et sensibilisation à l'environnement au départ de la place Fouillère.



L'animation est proposée dans le cadre du Grand Printemps Seine et Oise de la communauté urbaine.

Le bateau Eva-Na s'apprête à lever l'ancre pour une journée de croisières gratuites du côté de Conflans-Sainte-Honorine. Organisées par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et le collectif Barge, avec le concours de Seinerlylab et du SIAAP, et le soutien de Haropa Port, 3 balades fluviales d'1 h 30 seront proposées ce samedi 7 juin, avec des départs à 10h30, 14h et 16h. « Les croisières seront commentées par Vincent Rocher du SIAAP

et Lucero Mariani Salaberry, écologue, ainsi que Fabienne Vaesken, spécialiste de la batellerie, précise la communauté urbaine. Au gré de leurs récits, ils vous raconteront l'importance des fleuves et rivières pour la biodiversité, les cycles de l'eau et le fonctionnement d'un écosystème à préserver ». Un atelier sera également proposé aux plus petits, pour les sensibiliser à l'environnement de manière ludique. Pour prendre votre place gratuitement, cela se passe sur reserver.gpseo.fr. ■

le Grand Printemps Seine & Oise

DU 21 MARS AU 21 JUIN 2025 SUR LE TERRITOIRE

RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR GPSEO.FR

#FESTIVALS # SPECTACLES # SORTIES NATURE # MUSIQUES # CULTURE SCIENTIFIQUE # RANDOS VÉLO # SPORT... EN FAMILLE

GRAND PARIS SEINE & OISE COMMUNAUTÉ URBAINE

© Conception : GPS&O - 2025 - N.LACROIX - SIRET : 200 059 889 00010

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

LA REDACTION

Deux semaines après les passages devant la cour du tribunal de Versailles, Christophe Delrieu et Michel Vialay retournaient dans la ville-préfecture pour savoir à quelle sauce ils allaient être mangés. Au final, ce sera deux salles, deux ambiances. L'ancien maire de la capitale du Mantois n'a pas réussi à convaincre les juges de sa bonne foi puisqu'il a été condamné à 20000 euros d'amende pour détournement de fonds publics entre janvier 2014 et décembre 2017. C'est une peine plus légère que celle requise par le parquet qui était de 6 mois d'emprisonnement avec sursis.

Pourtant, l'ancien député de la 8^{ème} circonscription avait tout tenté pour expliquer les 51678 euros dépensés que la Chambre régionale des comptes avait trouvés suspects, prétextant notamment une régie d'avance datant de Matusalem. Mais face au peu de formalisme et d'organisation dans ce dispositif, la cour est restée de marbre. Par ailleurs, l'ancien élu a déjà remboursé la somme à titre de précaution. En effet, il doit passer devant le tribu-

VALLEE DE SEINE L'un condamné, l'autre relaxé : des destins différents pour ces anciens maires

Le tribunal de Versailles rendait son verdict le 27 mai sur les affaires concernant l'ancien maire de Mantes-la-Jolie Michel Vialay et celui de Carrières-sous-Poissy Christophe Delrieu. Si le Carriérois a été relaxé, son homologue mantais va devoir payer une amende 20 000 euros.

AURELIEN BAYARD



Une autre bataille judiciaire attend Michel Vialay (à droite) au tribunal administratif de Versailles, tandis que Christophe Delrieu doit attendre 10 jours pour voir son affaire être enfin close.

nal administratif de Versailles pour cette même affaire et en cas de nouvelles défaites, des intérêts peuvent être appliqués à la somme due. Il dispose tout de même d'un délai de 10 jours pour faire appel.

Pour Christophe Delrieu, le juge a indiqué « non-coupable » pour les trois atteintes à la liberté d'accès ou à l'égalité des candidats dans les marchés publics. Les commandes mises en causes étaient le service d'appel d'urgence de la police municipale, l'achat de trois parasols et

d'enseignes de commerces. Pour chacun des cas, le président de la cour a indiqué « ne pas avoir lu d'intention frauduleuse » indique 78Actu, remettant même la faute sur le directeur général des services pour les parasols. L'ex-maire carriérois en a profité pour lâcher une pique envers l'édile actuel Eddie Ait. « La justice a fait abstraction de l'acharnement du maire actuel contre moi » a-t-il déclaré au site internet d'informations locales. La Ville de Carrières-sous-Poissy dispose également de 10 jours pour faire appel. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Une jeune femme de 19 ans est décédée lors d'un tragique accident

Une jeune femme a été écrasée entre un muret et une voiture sur le parking du centre commercial SQY Ouest. La conductrice, une de ses amies âgée de 18 ans, ne possédait pas le permis de conduire.

Dans la soirée du vendredi 30 mai aux alentours de 22h30, une jeune femme est décédée dans un tragique accident survenu dans le parking du centre commercial SQY Ouest, à Montigny. Les faits se sont déroulés au niveau du parking aérien du centre commercial. La victime, une jeune femme âgée de 19 ans, était assise sur le capot d'une voiture conduite par une amie qui ne possédait pas le permis de conduire. « Elle a été écrasée entre le véhicule et un muret », explique un article du Parisien.

Les pompiers se sont rapidement rendus sur place pour prendre en charge la victime qui était toujours coincée entre la voiture et le muret à leur arrivée. Malgré des soins pro-

digués par le Samu, la jeune femme a été déclarée morte, peu après 23 heures. « Sur place, cinq personnes ont assisté ou participé à l'accident. Toutes sont en réalité des amies de la victime.

Trois sont laissées libres, deux sont en revanche conduites au commissariat pour y être entendues : la conductrice [âgée de 18 ans] et la propriétaire de la voiture [qui a elle, 23 ans] », poursuit Le Parisien.

Durant les auditions, les deux personnes mises en cause ont expliqué que la

jeune femme décédée était assise sur le capot de la voiture quand ça s'est produit. La jeune majeure au volant ne possédait pas le permis de conduire. « Sous le coup de l'accélération, leur amie aurait lâché les mains et perdu l'équilibre avant que la voiture vienne percuter le muret », précisent nos confrères. Les deux jeunes femmes, ont été placées en garde à vue. La première pour homicide involontaire et conduite sans permis, et la seconde pour complicité de conduite sans permis. ■



C'est dans le parking aérien du centre commercial SQY Ouest, à Montigny, que l'accident s'est déroulé dans la soirée du 30 mai.

TRAPPES Une opération de lutte contre la délinquance porte ses fruits

La Police nationale a mis en place, le 22 mai dernier, une opération de lutte contre la délinquance, à Trappes, qui a mené à la saisie de 100 grammes de résine de cannabis.



Pour rappel, la Préfecture a lancé en début d'année son plan de restauration de la sécurité du quotidien, faisant notamment de la lutte du trafic de stupéfiants l'une de ses priorités.

Le 22 mai dernier, la Police nationale a organisé une opération de lutte contre la délinquance, à Trappes. Précisément, les forces de l'ordre se sont concentrées sur le trafic de stupéfiants et les ventes à la sauvette. Bilan de l'opération : 33 contrôles d'identité effectués, 100 grammes de résine de cannabis retrouvés lors d'une perquisition à domicile, ainsi qu'une amende forfaitaire délictuelle

dressée pour vente à la sauvette. Pour rappel, la Préfecture a lancé en début d'année son plan de restauration de la sécurité du quotidien, faisant notamment de la lutte du trafic de stupéfiants l'une de ses priorités. Frédéric Rose, le Préfet des Yvelines, avait notamment déclaré qu'il allait faire la guerre à tous les étages aussi bien auprès des consommateurs que des gros dealers. ■

YVELINES Appel à témoins suite à la disparition d'une sexagénaire

Un appel à témoins a été lancé le 27 mai suite à la disparition, à Buc, d'une femme âgée de 64 ans.

Brigitte Neduana Adio, une femme âgée de 64 ans est portée disparue depuis le 27 mai, à Buc. Un appel à témoins a été lancé pour essayer de la retrouver. Cette femme de type africain mesure entre 1,70 et 1,75 m et est de corpulence normale. Elle a les cheveux bruns longs et bouclés et les yeux marrons. Lors de sa disparition, elle était vêtue d'un pull noir, d'un pantalon et d'un t shirt vert, de baskets Adidas

blanches et de lunettes rondes. « Si vous avez des informations, contactez le commissariat de Versailles au 01 39 24 70 00 », précise l'appel à témoins.

Par ailleurs, Inès Zeroual, jeune fille de 15 ans originaire du Perray-en-Yvelines, n'a toujours pas été retrouvée. En cas d'informations à son sujet, il vous faudra contacter le commissariat de Rambouillet au 01 30 46 27 62. ■

POLICE NATIONALE

DISPARITION INQUIÉTANTE DE PERSONNE MAJEURE

Brigitte NEDUANA ADIO
Disparue depuis le 27/05/2025 à Buc.

SIGNALEMENT	TENUE VESTIMENTAIRE
Âge : 64 ans	- Pull noir
Cheveux : bruns longs et bouclés	- Pantalon vert
Yeux : marrons	- T-shirt vert
Taille : 1m70-75	- Baskets adidas blanches
Type : africain	- Lunettes rondes
Corpulence : normale	

SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS, CONTACTEZ LE COMMISSARIAT DE VERSAILLES AU 01 39 24 70 00

Brigitte Neduana Adio est portée disparue depuis le 27 mai. Un appel à témoins a été lancé pour tenter de la retrouver.

TRIEL-SUR-SEINE

La Mairie condamnée à 1800 euros d'amende pour son arrêté anti-rassemblement

L'année dernière, la Ville de Triel-sur-Seine avait pris un arrêté limitant « tout rassemblement de deux personnes ou plus troublant la tranquillité ». Le tribunal administratif de Versailles avait été saisi par la Ligue des droits de l'Homme. En plus d'annuler l'arrêté, il a condamné la Mairie à 1800 euros d'amende le 13 mai.

■ AURELIEN BAYARD

« Ni proportionnées, ni adaptées, ni nécessaires ». Voilà comment le tribunal administratif a qualifié les interdictions liées à l'arrêté municipal de la Ville de Triel-sur-Seine du 7 mai 2024 dans lequel « tout rassemblement de deux personnes ou plus troublant la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques de 8 heures du matin à 4 heures du matin dans onze secteurs de la commune » était proscrit. Cédric Aoun, le maire local, avait justifié

cette décision afin de lutter contre le trafic de drogue, quelques jours après avoir subi une agression. Sauf que cela n'était pas du goût de la Ligue des droits de l'Homme qui avait par conséquent saisi le 24 mai 2024 la justice administrative.

Il appartenait donc à la commune de démontrer que l'existence de plaintes rendrait nécessaire de « telles interdictions et que les comportements incriminés

ne pouvaient pas être réprimés par des contraventions pénales déjà existantes ». Surtout que les zones interdites incluaient « des rues, des places publiques, et des équipements tels que des parkings, un parc et un centre commercial ». Le 13 mai 2025, les juges ont considéré que « la commune n'a pas apporté de justifications pour démontrer l'existence de troubles survenus sur les voies publiques ».

Ils en ont donc conclu qu'« en l'absence d'observations justifiant d'un intérêt public à le maintenir, l'arrêté portait une atteinte grave et immédiate à la liberté d'aller et venir et à la liberté de réunion des personnes appelées à se déplacer sur le territoire de la commune » et ont condamné la Ville à verser 1800 euros à la Ligue des droits de l'Homme. Cependant, un autre arrêté similaire court toujours depuis septembre 2024.

En effet, la Ville avait décidé de revoir sa copie en abrogeant l'arrêté incriminé et en en promulguant un nouveau. La notion de rassemblement est toujours mise en avant mais sans préciser le nombre. Contacté, Cédric Aoun n'a pas donné suite à nos sollicitations. ■

MEULAN-EN-YVELINES

Père et fils unis pour voler des bouches d'égout

Un père et son fils ont été arrêtés le 26 mai par la police en flagrant délit de vol de bouches d'égout. Ils faisaient cela pour les revendre.



Le véhicule transportant les plaques d'égout avait ses numéros de plaque modifiés.

Ils voulaient pousser de la fonte mais ce n'était pas pour faire de la musculation. Un père et son fils, tous les deux issus de la communauté des gens du voyage, avaient déjà volé une vingtaine de plaques d'égout quand la police les a arrêtés rue des Annonciades à Meulan-en-Yvelines le 26 mai. 78Actu rapporte que les deux hommes n'ont fait « preuve d'aucune agressivité » et que leur « motivation principale était de faire de l'argent grâce à la revente au poids de la ferraille ». Ils comptaient en tirer entre 150 et 200 euros pièces. Les plaques manquantes partaient du bas de

la gare de Thun jusqu'au cimetière, ce qui représente plus d'1,5 kilomètre. Si les agents municipaux ont tout de même sécurisé tout autour des bouches sans couvercle, les plaques ont été remises dès le lendemain. L'homme de 43 ans et le jeune de 19 ans se sont retrouvés le 28 mai au tribunal de Versailles dans le cadre des comparutions immédiates. Le site internet d'informations locales indique que le père – déjà multirécidiviste – a écopé de deux ans de prison avec incarcération immédiate tandis que son rejeton a eu 8 mois de prison avec sursis. ■



La Ville avait décidé de revoir sa copie en abrogeant l'arrêté incriminé et en en promulguant un nouveau en septembre 2024.

GUYANCOURT

Rattrapé, un homme qui a frappé son ex-compagne dort en prison

Il l'avait suivie en voiture et s'en était pris à elle. Un homme a écopé de 8 mois de prison ferme pour avoir violemment agressé son ex-conjointe à son domicile, à Guyancourt.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Le 9 mai dernier, un équipage de police s'est rendu au domicile d'une Guyancourtoise, après avoir été contacté par une passante ayant entendu la jeune femme hurler.

Les forces de l'ordre ont découvert la jeune femme qui avait une plaie saignante à la lèvre. L'auteur de l'agression avait déjà pris la fuite à leur arrivée.

La victime a expliqué avoir été suivie en voiture par son ex-conjoint jusqu'au garage de son domicile. Une dispute a alors éclaté entre les deux au cours de laquelle, cet homme originaire de Trappes et âgé de 41 ans, avait proféré des menaces de mort à son encontre en la saisissant par les vêtements. Prenant peur, la jeune femme avait demandé de l'aide à sa nièce, mi-

neure, qui a récupéré une bombe lacrymogène dans le sac à main de sa tante, et en a aspergé l'agresseur.

Dans un geste de dégageant, le quarantenaire très défavorablement connu des services de police, a frappé son ex-conjointe au visage et s'est saisi d'un sécateur avec lequel il a brisé le pare brise de sa voiture.

Visiblement terrorisée à l'idée de subir des représailles, la victime était assez réticente à l'idée de communiquer aux enquêteurs des éléments permettant de retrouver l'homme violent. Dans un premier temps, elle a également refusé de déposer plainte.

Le mis en cause a été recherché par la police à son dernier domi-

cile connu, en vain. Cet homme, au casier judiciaire lourd, est par ailleurs membre d'une fratrie trappiste impliquée dans un trafic international de stupéfiants. Il demeurait introuvable. Un travail mené sur la téléphonie a permis de retrouver son numéro de portable. Visiblement, il semblait revenir dans la commune de Guyancourt, les nuits après son altercation avec son ex-conjointe.

Très défavorablement connu de la police

Des policiers du GPF (Groupe de Protection des Familles) ont révélé une admission antérieure de la victime aux urgences de l'hôpital privé de Trappes, le 1^{er} septembre pour des traces de coups et de strangulation. Ces blessures n'avaient pas été signalées aux services de police. Le téléphone de l'ex-concubine a étrangement borné, le même-jour, au même endroit que celui de la victime, à l'hôpital.

Au vu du profil particulier du suspect, le GPF s'est adjoint l'appui



Des policiers ont arrêté un homme violent envers son ex-compagne. Ce dernier a été condamné à de la prison ferme par le tribunal judiciaire de Versailles.

opérationnel de la Brigade de Surveillance et d'Interpellation (BSI) d'Élancourt. Le véhicule utilisé par l'homme dangereux a été retrouvé à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). La surveillance de ce dernier a permis à la BSI de l'interpeller dans la rue, sans incident. Lors de sa garde à vue, le mis en cause s'est

comporté en délinquant chevronné, en minimisant ses actes et en niant les violences antérieures. Déféré et jugé en comparution immédiate, il a été condamné à 8 mois de prison ferme avec mandat de dépôt ainsi qu'à une interdiction de paraître dans le département des Yvelines pendant 2 ans. ■

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Coupe de France : quels sont les clubs Yvelinois qualifiés ?

Le deuxième tour de la Coupe de France avait lieu le week-end dernier aux quatre coins de l'Hexagone. Avec plus ou moins de réussite pour nos clubs de la Vallée de Seine encore engagés dans la compétition.



Fortunes diverses, lors du week-end de Coupe de France dans les Yvelines.

Désillusions, victoires étriquées, qualifications sans appel : il y a eu de tout lors du deuxième tour de la Coupe de France dans les Yvelines. Une nouvelle édition à peine lancée, et déjà, les émotions sont vives sur les pelouses de la Vallée de Seine. Si la saison de championnat vient tout juste de s'achever pour la majorité des clubs amateurs, la parenthèse de la coupe nationale ne laisse aucun répit. Pour beaucoup, c'est l'occasion rêvée de prolonger l'aventure estivale, de faire briller les couleurs locales et, pourquoi pas, de rêver à un exploit contre une grosse cylindrée dans les tours à venir.

Trois formations se sont distinguées ce week-end en décrochant leur qualification pour le troisième tour. Le Conflans FC, tout d'abord, n'a pas fait de détails face à Massy, balayé 6-0 dans un match à sens unique. Le FC Mantois, de son côté, a su s'imposer dans un match spectaculaire face à l'ES Seizième, à Paris. Une rencontre ouverte, où les Mantais ont su faire parler leur expérience et leur effi-

cacité offensive pour l'emporter 5 buts à 3. Même si la défense reste perfectible, l'essentiel est acquis.

Qualification également pour le FC Aubergenville, au terme d'une rencontre à suspense. Opposés à Garges-lès-Gonesse, les Yvelinois ont arraché le nul 3-3 avant de faire la différence aux tirs au but (4 t.a.b. 2). Une victoire au mental, qui témoigne d'un collectif soudé

et toujours mobilisé malgré une longue saison. La déception est en revanche au rendez-vous pour les Muriautins, défaits à Vauréal sur le score de 2-1. Un match accroché, mais où les occasions manquées ont fini par peser lourd. Même constat d'amertume pour le Poissy FC, battu à domicile par une solide équipe de Viry-Châtillon (0-1), dans une rencontre où le réalisme a fait la différence. ■

100 joueurs inscrits, comme lors de l'édition précédente, qui était organisée en septembre 2024.

Deux catégories au programme

Deux catégories sont au programme cette année : Seniors (Messieurs & Dames) et +35 ans (Messieurs & Dames). Les joueuses et joueurs auront même une motivation supplémentaire avec un Prizemoney de 2500 euros pour les finalistes, que cela soit chez les Messieurs et Dames. Des lots seront même offerts aux participants des catégories +35 ans.

Pour les joueurs, l'inscription s'élève à 20 euros et se fait via le site tenup.fft.fr/tournoi/151983. Pour les amoureux de la petite balle jaune souhaitant simplement profiter des matchs, l'entrée est totalement libre et gratuite pour tous. ■

FOOTBALL

La CAN des Mureaux est lancée

Les premiers affrontements de l'édition 2025 de la compétition locale se sont joués le jeudi 29 mai dernier, au stade Léo Lagrange des Mureaux.

Créée en 2019 par Wedhy Keren, la « CAN LMX » oppose chaque année 16 sélections dans un format inspiré de la Coupe d'Afrique des Nations. Le coup d'envoi de l'édition 2025 de l'événement a été donné le jeudi 29 mai sur l'un des terrains annexes du stade Léo Lagrange, avec déjà de belles affiches devant un public venu nombreux. Le match d'ouver-

ture a été remporté par la sélection du Reste du monde, face à Africa United sur le score de 4 buts à 3. Dans les autres rencontres de cette première journée, on notera la victoire de l'Algérie face à la France, ou encore de la Guinée-Bissau face au Congo. La compétition se déroulera chaque week-end jusqu'à la finale du 29 juin prochain. ■



16 pays, 1 trophée : qui succèdera au Mali, quadruple vainqueur de l'épreuve ?

BASKET-BALL

Le PBA fait son « Summer camp »

Le Poissy Basket a ouvert les inscriptions pour ses deux camps de reprise organisés au début du mois d'août, destinés aux enfants nés entre 2006 et 2015.

S'il attend encore d'être fixé sur son sort pour la saison prochaine, le Poissy Basket s'active tout de même pour l'avenir avec un « Summer camp » pour les basketteurs en herbe. Deux sessions (du 4 au 8 puis du 11 au 15 août) seront organisées.

Pendant cinq jours, de 9h à 16h30, ils pourront travailler leur physique le matin (agilité, réveil et

renforcement musculaire...) puis leur technique l'après-midi (fondamentaux, gestuelle, pré-collectif, concours), le tout encadré par des entraîneurs diplômés, des préparateurs physiques... et même des invités surprises. Le tarif est fixé à 200 euros en externe pour une semaine, et 375 euros pour les deux. Pour s'inscrire, cela se passe par mail à l'adresse poissycamp@gmail.com. ■



Deux semaines de stage pour bien préparer la saison.

TENNIS

L'Open de Mantes revient du 16 juin au 5 juillet

Les phases finales de la compétition, organisée sur l'île aux Dames de Mantes-la-Jolie, débuteront à partir du 1^{er} juillet. L'entrée est libre et gratuite pour les personnes souhaitant profiter des matchs.

Après la terre battue de Roland-Garros, place à celle de Mantes-la-Jolie ! L'Open de Tennis orga-

nisé par l'AS Mantaïse revient du lundi 16 juin au samedi 5 juillet, avec l'ambition de dépasser les



La finale aura lieu le samedi 5 juillet prochain à Mantes-la-Jolie.



SEPUR ACTEUR MAJEUR DES YVELINES

Sepur expert de la collecte, du tri, et de la valorisation œuvre quotidiennement pour améliorer le cadre de vie des Yvelinois.



CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

« Lumineuse », « bouleversante », « revigorante » ou encore « douce » et « orageuse » : c'est par ces mots que Virginie Saint-Marcoux, maire-adjointe déléguée à la culture et à l'Innovation culturelle, a décrit la nouvelle saison de l'Espace Julien Green d'Andrésey. C'est lors d'une soirée dans cette même salle, le mardi 27 mai dernier, que la municipalité et son service culture ont levé le voile sur la programmation de ces prochains mois, qui fait la part belle à la chanson, à l'humour, mais aussi à des œuvres engagées.

Le coup d'envoi est prévu pour le 20 septembre. C'est le chanteur Mister Mat qui s'en chargera, dans le cadre de *L'Estival* qui fera une nouvelle fois résonner la chanson française dans les Yvelines. C'est toujours dans le cadre du festival qu'aura lieu la deuxième date, le 3 octobre, avec un autre concert de Féloche et Ben Herbert Larue.

Place, ensuite, au premier seul en scène de la saison avec la venue d'Antonia de Rendinger, qui présentera son spectacle « *Scènes de corps*

ANDRESY Concerts, théâtre, seuls en scène... On connaît le programme de la nouvelle saison à l'Espace Julien Green

La Ville d'Andrésey a dévoilé, le mardi 27 mai au soir, la programmation culturelle de l'Espace Julien Green pour la saison 2025/2026, qui débutera le 20 septembre prochain.

■ MAXIME MOERLAND



19 dates sont au programme de cette nouvelle saison culturelle à Andrésey.

et d'esprit » le 10 octobre, avant qu'un autre festival, *Blues sur Seine*, ne réinvestisse la salle le 19 novembre avec un concert de Bjorn Berge et du Selwyn Birchwood Band.

Les 26 et 27 novembre, c'est Booder qui viendra présenter son « *Nouveau spectacle* », dans lequel il reviendra sur ses années passées à l'école, mais aussi sur celles de son fils. Dans un tout autre registre, c'est l'organiste Michel Béodec et la danseuse et comédienne Juliette Bettencourt qui clôtureront l'année 2025 le 16 décembre, dans une soirée qui verra la rencontre sur-

prenante entre deux arts. En 2026, l'Espace Julien Green sera particulièrement actif avec pas moins de 13 dates. On ne va pas toutes vous les présenter ici, mais on ne saurait que trop vous conseiller de jeter un œil aux pièces de théâtre (*4211 km*, *Le Petit Prince*, *Climax...*) et aux nombreux concerts (Les Pépites Sonores, Andrea Macinanti, Freddy Miller...) qui animeront la salle andrésienne en cette riche année de culture. Pour retrouver le programme dans son intégralité, rendez-vous directement sur le site internet de la municipalité (andresy.com). ■

et grands pourront profiter d'une ambiance conviviale avec des manèges pour tous les âges, des stands gourmands, et des animations tout au long du week-end.

Les horaires d'ouverture de la fête foraine s'étendent sur l'ensemble du long week-end. Elle sera accessible le vendredi 6 juin de 15h30 à 23h, le lendemain de 15h à minuit, le dimanche de 15h à 00h30 et enfin le lundi de 14h à 20h.

Un grand feu d'artifice le dimanche

Le temps fort du week-end aura lieu dimanche soir : un grand feu d'artifice sera tiré à 23h précises, pour clore en beauté le week-end. Que l'on vienne pour les sensations fortes ou simplement pour profiter d'un moment en famille ou entre amis, cette fête populaire promet une belle parenthèse de divertissement en plein cœur de la ville. ■

MANTES-LA-JOLIE Le conservatoire vous ouvre ses portes

Le conservatoire Quincy Jones organise une grande journée portes ouvertes le samedi 14 juin de 10h à 17h, l'occasion idéale de découvrir les formations proposées.

Envie de découvrir la richesse de l'enseignement artistique à Mantes-la-Jolie ? Tout au long de la journée du samedi 14 juin, les visiteurs pourront se rendre librement au conservatoire Quincy Jones afin de visiter les lieux, d'assister à des cours ouverts, de découvrir plus de 100 disciplines en pratique individuelle ou collective, tout en rencontrant les enseignants et l'équipe pédagogique, et même d'assister à des mini-

concerts, répétitions et spectacles d'élèves. D'ailleurs, pour se faire une idée plus concrète des projets mis en œuvre au sein de l'établissement, un concert « *Orchestre à l'école* », avec les élèves du collège de Gassicourt et du Nouveau Collège de Mantes-la-Jolie, sera proposé gratuitement au conservatoire ce samedi 6 juin à 19h. Pour recevoir plus d'informations, rendez-vous sur le site internet conservatoire.gpseo.fr. ■



Ouvert à tous à partir de 4 ans, le conservatoire propose des parcours diplômants comme des formations pour amateurs.

ACHERES Un spectacle pour plonger dans ses souvenirs d'enfance

L'association achéroise Comme 1 Accord vous propose de découvrir le spectacle « *Forever Young* », qui mêle chant, musique et danse, les samedi 28 et dimanche 29 juin au Sax d'Achères.

C'est un spectacle pluridisciplinaire et unique qui attend les Achéroises et Achérois, les 28 et 29 juin au Sax. Avec *Forever Young*, véritable ode à la jeunesse à travers le chant, la musique live, mais aussi la danse contemporaine et orientale, l'association Comme 1 Accord invite le public à un voyage à la fois intime et universel à travers les souvenirs d'enfance des artistes.

Sur scène, l'énergie festive se mêle à l'émotion dans une mise en scène

sensible et dynamique. Une expérience artistique qui se veut émouvante, mais aussi festive. *Forever Young* est à découvrir le samedi 28 juin à 20h et le dimanche 29 juin à 17h dans la salle achéroise. Le spectacle, qui dure environ 2h avec entracte, est proposé au tarif unique de 13 euros. Un bar sera accessible sur place (sans restauration). Les réservations sont conseillées via le site www.helloasso.com/associations/comme-1-acco. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY Une nouvelle Jam Session le 7 juin

Que vous soyez amateur ou professionnel, faites parler votre talent pour le jazz à l'occasion de la nouvelle édition des scènes ouvertes de Carrières-sous-Poissy. Le samedi 7 juin à 19h30, une Jam Session se tiendra au kiosque de l'Hôtel de Ville avec le groupe « *Le Saint-Louis Jazz Orchestra* » qui pourra vous accompagner sur votre morceau préféré. Si vous souhaitez vous inscrire en tant que musicien, il faut vous ins-

crire via l'adresse ndanim78@gmail.com ou par téléphone au 06 62 14 21 18. Mais si vous voulez simplement profiter de la soirée en tant que spectateur, c'est via l'adresse culture@carrieres-sous-poissy.fr que ça se passe.

Le tarif unique pour participer à la soirée est de 5 euros. Pour plus d'informations, contactez le 01 75 86 10 11. ■

MANTES-LA-VILLE Ce week-end, la ville est en fête au parc de la Vallée

Du vendredi 6 au lundi 9 juin, manèges, ambiance festive et feu d'artifice promettent d'animer le parc mantevillois à l'occasion de la Fête de la ville.

Le Parc de la Vallée s'apprête à devenir, une nouvelle fois, le théâtre de la fête de la Ville, ren-

dez-vous festif et familial très attendu chaque année à Mantes-la-Ville. Quatre jours durant, petits



La fête foraine sera accessible l'après-midi, tous les jours de ce long week-end.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

9			7	5		8		
	5					7	9	
3	7	8		9		5		
	3						1	
4	2			8				
			4	3	5	7		
				4	1	3		
3	6	4			1			5
5	8	6		2	9			

SUDOKU :
niveau moyen

8				4	1			
7	1			5			4	8
			8			9		
5	9	3		4	8	6		1
	6	5						3
7		3			4			
2				7	5			
			2	3		7	1	4
1	5			9	6	3		

SUDOKU :
niveau moyen

4		7	8		6		2	3
9	2	3			7	8	6	
					2	7		
		8	2	7		4	9	6
		4				2		
3	9				4		5	
5	3			6	8	9		
			9	2		3		1
2	7	9	4					

SUDOKU :
niveau moyen

8				4	1			
7	1			5			4	8
			8			9		
5	9	3		4	8	6		1
		6	5					3
7		3			4			
2				7	5			
			2	3		7	1	4
1	5			9	6	3		

SUDOKU :
niveau difficile

3			1	7				6
				3				9
1	7			8		2		
				1			9	8
9	2		8					
8		5	3					
2				4				
	9	1	7					8
		6	2	5		9		

Les solutions de La Gazette en Yvelines n° 439 du 28 mai 2025 :

6	7	1	3	5	9	4	8	2
2	4	9	6	8	7	5	1	3
8	3	5	1	2	4	6	9	7
9	1	6	7	4	5	3	2	8
4	8	2	9	1	3	7	6	5
3	5	7	8	6	2	1	4	9
7	6	8	5	9	1	2	3	4
1	2	3	4	7	8	9	5	6
5	9	4	2	3	6	8	7	1

8	5	9	2	1	4	7	6	3
7	6	4	5	8	3	1	9	2
2	1	3	9	7	6	4	5	8
4	7	2	3	6	9	8	1	5
5	3	1	7	4	8	9	2	6
9	8	6	1	5	2	3	4	7
6	2	7	8	9	1	5	3	4
3	9	5	4	2	7	6	8	1
1	4	8	6	3	5	2	7	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !

BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ? CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91
direction@lfm-radio.com
lfm-radio.com

La Gazette en Yvelines

MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 6 - 2025 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Du 23 mai au 4 juillet 2025

Près de 40 représentations gratuites

YVELINES THÉÂTRE

1^{re}
édition



Toutes les infos sur nos réseaux



Yvelines
Le Département